

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS ATOS ET ITRF DES SERVICES DÉCONCENTRÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-DPMA - ANNÉE 2003-2004

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur de l'académie de Paris

■ Les dispositifs de formation qui sont proposés dans la présente publication s'inscrivent dans les axes prioritaires annoncés au B.O. spécial n° 5 du 10 juillet 2003 : la modernisation des finances de l'État, la gestion des ressources humaines (plus particulièrement la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences), et la décentralisation.

S'agissant de cette dernière, aucun dispositif de formation n'est encore programmé car le déploiement de l'accompagnement du transfert des personnels TOS aux collectivités territoriales devra suivre le calendrier législatif et réglementaire.

La mise en œuvre prochaine de la réforme relative à la modernisation financière de l'État nous conduit à donner la plus large information possible et à élaborer dès maintenant des plans de formation nationaux, académiques et d'établissements, afin de favoriser sa réussite au sein de l'éducation nationale. Outre les dispositifs figurant au Programme National de Pilotage, un réseau national de correspondants et formateurs LOLF a été constitué. Ces deux "ambassadeurs" désignés dans chaque académie, après avoir reçu une formation appropriée à l'Institut de gestion publique et du développement économique en fin d'année 2003, devront mettre les différents acteurs académiques en capacité d'aborder le grand tournant de 2006 dans les meilleures conditions.

Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, la prochaine mise en application du décret du ministère de la fonction publique du 29 avril 2002 relatif à l'évaluation, la notation et l'avancement des fonctionnaires de l'État, va impliquer de nouvelles pratiques dans le management et la gestion des carrières. L'ensemble des personnels est concerné, ce qui va demander un effort de formation conséquent dans les mois à venir, dans les services déconcentrés comme dans les établissements d'enseignement supérieur. Là encore, la constitution et la formation d'un réseau national de formateurs et personnes ressources, s'avèrent indispensables. Enfin, il nous faudra veiller à la qualité de nos relations avec les usagers du service public

d'éducation nationale. Je souhaite que cette exigence soit celle de chacun et que tous les plans académiques de formation lui fassent une large place, aussi bien dans des actions spécifiques que dans tous les dispositifs proposés aux personnels, qu'ils se situent dans le domaine de l'adaptation à l'emploi, du perfectionnement professionnel ou de la préparation aux concours.

Pour le ministre de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche
et par délégation,
Le directeur des personnels, de la modernisation
et de l'administration
Dominique ANTOINE

LISTE DES DISPOSITIFS SE DÉROULANT DE JANVIER À JUILLET 2004

PAGE		IDENTIFIANT
10	Thème prioritaire : modernisation financière de l'État	
10	- Mise en place expérimentale de la LOLF dans les académies de Bordeaux et de Rennes : retour d'expérience ciblé pour les coordonnateurs paye et les responsables des cellules conseil des EPLE des DAF des académies	03NDPM0019
11	- Séminaire des responsables académiques des affaires financières et des correspondants LOLF	03NDPM0020
12	- Séminaire des coordonnateurs académiques "paye"	03NDPM0021
13	- L'optimisation de l'achat public	03NDPM0022
14	- Évolutions et enjeux de la gestion des enseignants des établissements d'enseignement privés sous contrat	03NDPM0023
15	- Mise en œuvre de la réforme des retraites	03NDPM0004
16	Thème prioritaire : pilotage, management et GRH	
16	- Formation des conseillers techniques de service social des recteurs : méthodologie de l'observation sociale	03NDPM0024
17	- Formation des maîtres de stage des médecins de l'éducation nationale stagiaires	03NDPM0025
19	- La médecine de prévention	03NDPM0026
20	- Professionnalisation des chargés de documentation des centres académiques de formation des personnels	03NDPM0027
22	Dispositifs 2003 se poursuivant en 2004	
	- Formation au management des chefs de division des rectorats et des conseillers techniques des recteurs médecins, infirmiers et assistants sociaux nouvellement nommés	03NDEP0003
	- Accompagnement à la prise de fonction des responsables des services académiques de formation des personnels ATOS (CAFA)	03NDPM0003
	- Adaptation à l'emploi de techniciens de l'éducation nationale nouvellement nommés	03NDPM0006
23	Actions de formation "hautes technologies de l'informatique" destinées aux personnels informaticiens des services académiques et de l'administration centrale	
24	- Les journées techniques	
25	- Les dispositifs phares	

Thème prioritaire : modernisation financière de l'État

IDENTIFIANT
03NDPM0019

MISE EN PLACE EXPÉRIMENTALE DE LA LOLF DANS LES ACADÉMIES DE BORDEAUX ET DE RENNES : RETOUR D'EXPÉRIENCE CIBLÉ POUR LES COORDONNATEURS PAYE ET LES RESPONSABLES DES CELLULES CONSEIL DES EPLE DES DAF DES ACADÉMIES

Objectifs du dispositif : faire bénéficier les coordonnateurs paye et responsables de DAF des académies du retour d'expérience de la mise en place de la LOLF dans les académies de Bordeaux et de Rennes.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 1 jour.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques

- Informer sur l'expérimentation de mise en place de la LOLF dans les académies de Bordeaux et de Rennes.
- Mise en œuvre de cette dernière.

Contenu

- Mise en place de la LOLF à titre expérimental dans les académies de Bordeaux et de Rennes.

Public cible : coordonnateur paye et responsable de la cellule conseil en EPLE.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Véronique Gris, bureau DAF C2 ; Évelyne Piffeteau, bureau DAF A3.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 6 heures.

Dates : entre mai et juin 2004.

Lieu : MJENR, 96, boulevard Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
03NDPM0020

SÉMINAIRE DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES DES AFFAIRES FINANCIÈRES
ET DES CORRESPONDANTS LOLF

Objectifs du dispositif : animer le réseau des responsables académiques des affaires financières et des correspondants LOLF en développant les échanges administration centrale/académies et entre académies.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003

Nombre de places : 60 (1er jour) et 30 (2ème jour).

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques

- La préparation de la mise en œuvre de la LOLF.
- Faire le point sur les questions d'actualités ; améliorer ses connaissances et ses pratiques.

Contenu

1ère journée :

- Expérimentation de la LOLF dans les académies de Bordeaux et de Rennes.
- Perspectives pour la mise en œuvre de la LOLF en 2005.

2ème journée :

- Actualité financière du MJENR.

Public cible : le responsable des affaires financières de l'académie (2 jours) et le correspondant LOLF de l'académie (1 jour).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Évelyne Piffeteau, bureau DAF A3 ; Marine Lamotte d'Incamps, chargée de mission pour le développement du contrôle de gestion (Mission LOLF).

Module obligatoire

Nombre de participants : 60 (1er jour) et 30 (2ème jour).

Durée en heures : 12

Dates : fin janvier 2004.

Lieu : MJENR, 96, boulevard Bessières-Paris 17ème.

IDENTIFIANT
03NDPM0021

SÉMINAIRE DES COORDONNATEURS ACADÉMIQUES "PAYE"

Objectifs du dispositif : améliorer la qualité des prestations de "paye".**Pilote :** direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.**Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003****Nombre de places :** 45 (1er jour) et 75 (2ème jour).**Durée moyenne estimée :** 2 jours.**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

- Faire le point sur les questions d' actualités et améliorer ses connaissances et ses pratiques.
- L' expérimentation de la LOLF dans les académies : impact sur la paye.

Contenu

- Bilan qualitatif et quantitatif de la rentrée 2003 au niveau national et académique.
- Actualité réglementaire et statutaire.
- Informatique : bilans et projets.
- La LOLF vue sous l' angle de l' expérimentation dans les académies de Bordeaux et de Rennes.

Public cible : les coordonnateurs académiques "paye" (2 jours) et les correspondants académiques LOLF (1 jour).**Forme/Modalités :** stage présentiel.**Responsable pédagogique :** Véronique Gris, bureau DAF C2.**Module obligatoire****Nombre de participants :** 45 (1er jour) et 75 (2ème jour).**Durée en heures :** 12**Dates :** entre le 8 mars et le 2 avril 2004 (hors vacances scolaires).**Lieu :** MJENR, 96, boulevard Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
03NDPM0022

L'OPTIMISATION DE L'ACHAT PUBLIC

Objectifs du dispositif : animer le réseau des personnes ressources académiques et le former à l'optimisation de l'achat public.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques

- Les nouvelles procédures d'achat public.

Contenu

- Les acteurs, les nouveaux seuils et leurs modalités de calcul, la publicité.
- Contrôle et risques contentieux.
- Optimiser l'achat public.
- Vers la dématérialisation des achats publics.

Public cible : les personnes ressources des académies (une en rectorat et une en établissement : EPLE, EPN, EPSCP,...).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Évelyne Piffeteau, bureau DAF A3 ; Nicolas Sizaret, cellule des consultants internes.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Dates : mai 2004.

Lieu : à déterminer.

IDENTIFIANT
03NDPM0023ÉVOLUTIONS ET ENJEUX DE LA GESTION DES ENSEIGNANTS DES
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT**Objectifs du dispositif**

Améliorer et harmoniser les dispositifs académiques de gestion des personnels des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003

Nombre de places : 130

Durée moyenne estimée : 1 jour.

**MODULE UNIQUE :
GESTION DES MAÎTRES DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ**

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la gestion des flux de personnel : recrutements, promotions, retraites.
- Améliorer la qualité du service rendu aux maîtres : la fonction paye, l'information sur les retraites.

Contenu

- Calibrage des différentes voies de recrutement : méthodes et outils.
- Articulation des voies de promotion.
- Définition du rôle des services académiques dans la gestion du régime temporaire de retraite des maîtres du privé (RETREP).
- Information sur l'évolution des droits sociaux.
- La paye : dysfonctionnements à surmonter et informatisation en cours.

Public cible : les responsables de la gestion des maîtres de l'enseignement privé en rectorat et en inspection académique.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Annick Wagner, sous-direction de l'enseignement privé à la direction des affaires financières.

Module obligatoire

Nombre de participants : 130

Durée en heures : 6 heures.

Dates : avril 2004.

Lieu : MJENR, 96, boulevard Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
03NDPM0004

MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES RETRAITÉS

Objectifs du dispositif : s'approprier les décrets d'application concernant la réforme des retraites, afin que les services des pensions soient en mesure de les mettre en œuvre dans les meilleurs délais.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 1 jour

MODULE UNIQUE : LA RÉFORME DES RETRAITES - MISE EN ŒUVRE

Objectifs pédagogiques

- Présentation des décrets d'application de la réforme (service des pensions de l'éducation nationale).
- Mise en œuvre pratique.

Contenu

- Présentation.
- Le dossier.
- Les procédures.

Public cible : 2 responsables des bureaux de pension - validation par rectorat.

Prérequis du public : avoir suivi le séminaire organisé en octobre et novembre 2003 sur la réforme des retraites.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : bureau DAFE3.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 6 heures.

Dates : entre le 15 janvier et le 15 février 2004.

Lieu : MJENR, 96, boulevard Bessières, Paris 17ème.

Thème prioritaire : pilotage, management et GRH

IDENTIFIANT
03NDPM0024

FORMATION DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE SOCIAL DES RECTEURS :
MÉTHODOLOGIE DE L'OBSERVATION SOCIALE

Objectifs du dispositif : permettre aux conseillers techniques de service social des recteurs d'académie de remplir le rôle de personnes ressources auprès des personnels sociaux et administratifs de leur académie dans le domaine de la méthodologie de l'observation sociale.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration et direction de l'enseignement scolaire.

Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 5 jours.

MODULE UNIQUE : EXPLOITATION ET ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIES

Objectifs pédagogiques : permettre aux conseillers techniques de service social des recteurs d'académie de se constituer en personnes ressources et de répercuter la formation sur la méthodologie de l'observation sociale.

Contenu

- Affiner le dispositif (recueil de données) mis en place lors du premier module.
- Permettre une analyse qualitative et un croisement des données.
- Présentation de la maquette du logiciel.
- Formation des formateurs.

Public cible : les 30 conseillers techniques de service social des recteurs d'académie.

Prérequis du public : avoir participé au premier module de formation (février 2002).

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Françoise Bourras, DPMA et Pascale Bouvet, DESCO B4.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 30

Dates : du 26 janvier 2004 au 30 janvier 2004.

Lieu : MJENR, 96, boulevard Bessières, Paris 17ème.

IDENTIFIANT
03NDPM0025

FORMATION DES MAÎTRES DE STAGE DES MÉDECINS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
STAGIAIRES

Objectifs du dispositif : permettre la constitution progressive d'un réseau de médecins maîtres de stage, dans le cadre d'équipes ressources académiques, pour les médecins de l'éducation nationale stagiaires lauréats des concours de recrutement, en application :

- de la réglementation sur la formation initiale statutaire de ces médecins, prévoyant la désignation d'un maître de stage par le recteur de l'académie d'affectation du stagiaire ;
- des circulaires du 12 janvier 2001 sur les orientations générales pour la politique de santé en faveur des élèves et les missions des médecins de l'éducation nationale.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidature en académie avant le 10 décembre 2003

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 4 jours.

MODULE 1 : PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DU MAÎTRE DE STAGE DANS LE CADRE DE LA FORMATION EN ALTERNANCE. RÔLE DANS LA DÉFINITION D'OBJECTIFS PERSONNALISÉS DE FORMATION EN STAGE PRATIQUE.

Objectifs pédagogiques

- Présenter la mission confiée au maître de stage dans la formation initiale statutaire des médecins stagiaires, pour la partie pratique en académie, assurée en alternance avec la partie théorique en centre de formation.
- Identifier le rôle et les compétences attendues du maître de stage et les outils facilitateurs.
- Cibler les responsabilités essentielles : l'accueil, le repérage des pratiques professionnelles, la communication d'informations sur le système éducatif, l'aide aux travaux demandés.
- Définir le contenu du stage pratique du médecin stagiaire en fonction du contexte local, des objectifs pédagogiques de la formation à l'ENSP et de l'expérience professionnelle du stagiaire.

Contenu

- La présentation de la formation initiale statutaire (longue et courte) en alternance et des évolutions de l'année 2003-2004 : positionnement sur les acquis à l'entrée en formation et personnalisation des parcours.
- Les fonctions et compétences du maître de stage.
- La structuration du stage pratique autour d'objectifs communs et d'objectifs personnalisés à partir du bilan de compétences.
- Les positionnements du maître de stage, du stagiaire et leur liaison indispensable avec le responsable pédagogique du centre de formation théorique et méthodologique.

Public cible : tous les médecins [conseillers techniques responsables départementaux et/ou adjoints auprès des inspecteurs d'académie et/ou médecins de secteurs], désignés par les recteurs comme maître de stage des médecins en formation courte et en formation longue, pour l'année 2003-2004 et qui n'auraient pas déjà bénéficié de cette formation.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Docteur Josiane Carvalho, responsable de la formation des médecins de l'éducation nationale, à l'ENSP.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : 14 et 15 janvier 2004.

Lieu : École nationale de la santé publique (ENSP) à Rennes.

**MODULE 2 : ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION DU STAGE EN INSPECTION ACADÉMIQUE :
OUTILS ET MÉTHODES****Objectifs pédagogiques**

- Faciliter l'encadrement du déroulement du stage pratique et la liaison avec le responsable pédagogique de la formation à l'ENSP.
- Définir et s'appropriier les éléments méthodologiques indispensables pour accompagner le stagiaire tout au long de l'année scolaire et pour évaluer son stage pratique :
 - . le référentiel commun d'objectifs de stage (compétences à acquérir ou à confirmer) à partir d'un référentiel métier,
 - . le cahier des charges personnalisé,
 - . la définition des critères d'évaluation et l'utilisation du support d'évaluation.

Contenu

- La détermination des conditions de réussite du stage pratique, à partir des acquis du premier module et de leur mise en œuvre avec le médecin stagiaire durant l'inter-session.
- Le cahier des charges, outil d'articulation entre la formation développée dans les centres et celle du stage pratique en académie.
- L'accompagnement du stagiaire dans la réalisation des travaux de stage, du mémoire ou de l'étude professionnelle.
- La définition des indicateurs pertinents pour l'évaluation du stage pratique et l'explicitation des niveaux d'appréciation.

Public cible : tous les maîtres de stage ayant participé au module 1.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : Docteur Josiane Carvalho, responsable de la formation des médecins de l'éducation nationale, à l'ENSP.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : 30 et 31 mars 2004.

Lieu : École nationale de la santé publique (ENSP) à Rennes.

IDENTIFIANT
03NDPM0026

LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

Objectifs du dispositif : renforcer la pratique professionnelle des MCTR en vue du repérage, de l'orientation et du suivi des personnels en difficulté du fait d'affections mentales.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 2,5 jours.

MODULE UNIQUE :
LES MALADIES MENTALES CHEZ LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Objectifs pédagogiques

- Donner aux participants les approfondissements de connaissances qui leur sont utiles dans la classification des principales affections mentales et le repérage des signes pathognomoniques.
- Développer leur savoir-faire dans la pratique de l'écoute, du choix des bonnes questions et de la conduite de l'entretien avec des personnes présentant des troubles psychiques.

Contenu

Le champs de la psychiatrie s'attachant à la compréhension et à la prise en charge des principales psychoses.

Public cible : médecins conseiller technique de recteur.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : mission de la formation, DPMA ; Michel Damon, DPMA.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 15

Dates : 1er trimestre 2004.

Lieu : Paris.

IDENTIFIANT
03NDPM0027PROFESSIONNALISATION DES CHARGÉS DE DOCUMENTATION DES CENTRES
ACADÉMIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS**Objectifs du dispositif**

- Développer les compétences professionnelles des personnels exerçant les fonctions de documentaliste dans un service de formation des personnels.
- Promouvoir les échanges et la mutualisation des ressources documentaires disponibles dans le réseau.

Pilote : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.**Sans candidature individuelle****Nombre de places :** 30**Durée moyenne estimée :** 3 jours.**MODULE 1 : FÉDÉRER LE RÉSEAU****Objectifs pédagogiques**

Doter les documentalistes d'outils conceptuels, méthodologiques et techniques permettant de développer les prestations du centre de documentation dans le cadre des axes de la politique ministérielle.

Contenu

Les contenus seront déterminés en fonction de l'objectif et en concertation avec les documentalistes du réseau.

Public cible : chargés de documentation des centres académiques de formation des personnels.**Forme/Modalités :** stage présentiel.**Responsable pédagogique :** mission de la formation, DPMA.**Module facultatif****Nombre de participants :** 30**Durée en heures :** 12**Dates :** 1er trimestre 2004.**Lieu :** à déterminer.

MODULE 2 : IMPLICATION DANS LES DISPOSITIFS DE FORMATION ACADÉMIQUE

Objectifs pédagogiques

Impliquer les chargés de documentation qui le souhaitent dans le processus d'élaboration des dispositifs de formation en académie.

Contenu

Échanges avec des ingénieurs de formation et des responsables de CAFA sur les techniques d'élaboration des dispositifs de formation.

Public cible : chargés de documentation des centres académiques de formation des personnels.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : mission de la formation, DPMA.

Module facultatif

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 6

Dates : 1er trimestre 2004.

Lieu : à déterminer.

Dispositifs 2003 se poursuivant en 2004

Ce tableau indique les dispositifs ayant débuté en 2003 (B.O. spécial n° 5 du 10 juillet 2003) et se poursuivant au cours du 1er semestre 2004.

N.B. :

- Les inscriptions pour ces formations sont closes, l'identifiant n'est signalé qu'à titre de rappel.
- Les dates et lieux ont été réactualisés depuis la dernière parution.

INTITULÉ	IDENTIFIANT
<p>Formation au management des chefs de division des rectorats et des conseillers techniques des recteurs médecins, infirmiers et assistants sociaux nouvellement nommés</p> <p>- Module 2 : management des moyens. Les 13 et 14 janvier 2004 à Paris. - Module 3 : communication et systèmes d'information. Du 3 au 5 février 2004 à Paris. - Module 4 : démarche de projet. Les 24 et 25 mars 2004 à Paris.</p>	03NDEP0003
<p>Accompagnement à la prise de fonction des responsables des services académiques de formation des personnels ATOS (CAFA)</p> <p>- Module 2 et module 3 : ingénierie de formation. Gestion administrative et financière. Du 19 au 23 janvier 2004 à Nice. - Module 4 et module 5 : rôle et place de la formation continue dans une politique de GPEC. Le rôle de manager du responsable de CAFA. Du 15 au 19 mars 2004 à Paris.</p>	03NDPM0003
<p>Adaptation à l'emploi des techniciens de l'éducation nationale nouvellement nommés</p> <p>- Module 2 : missions de conseil et d'encadrement. Du 2 au 6 février 2004 à Toulouse.</p>	03NDPM0006

Actions de formation "haute technologie de l'informatique" destinées aux personnels informaticiens des services académiques et de l'administration centrale

La sous-direction du pilotage de l'informatique (SDPI bureau DPMA-A3) propose des actions de formation "hautes technologies de l'informatique" organisées au niveau national à l'attention des personnels informaticiens des services académiques et de l'administration centrale.

Le programme national de pilotage pour les actions organisées par la SDPI (DPMA A3) est accessible au travers d'une application GAIA spécifique à l'adresse :
<http://www.orion.education.fr/dpma-a3>

Les candidatures

L'application GAIA permet la consultation des dispositifs de formation proposés pour une campagne considérée, notamment celle des programmes, contenus et prérequis spécifiques à une action. La préinscription individuelle du stagiaire aux sessions de formations souhaitées et une validation par le niveau hiérarchique supérieur s'effectuent également au travers de l'application GAIA. En fonction du nombre des inscrits, la SDPI se réserve la possibilité d'organiser des sessions complémentaires ou d'en supprimer. En cas de nouvelles sessions, les dates retenues seront alors communiquées en

temps utile aux personnes concernées.

Pour le premier semestre 2004 de nouvelles actions de formations pourront être programmées, elles feront l'objet d'une information spécifique à destination des services académiques.

Les actions proposées chaque année se déclinent en 2 catégories :

1) Les journées techniques

Les séminaires et conférences techniques sont organisés à l'attention des chefs de centre informatique et des responsables des équipes nationales, elles ont pour objectif le perfectionnement professionnel et l'accompagnement à l'évolution technologique.

Les journées techniques s'adressent à des publics définis selon la nature du regroupement avec pour objectif de sensibiliser aux technologies "pointues" et à leurs impacts sur les systèmes.

2) Les dispositifs phares

Ces sessions de formation répondent aux besoins d'accompagnement à la mise en œuvre dans les services des différentes composantes techniques et logicielles des systèmes d'information. Elles s'inscrivent dans les axes de

progrès définis dans le Schéma stratégique des systèmes d'information et des télécommunications (S3IT).

Quatre dispositifs ont été retenus :

- de l'architecture réseau à l'architecture de sécurité ;
- serveur Linux en EPLE ;
- accompagnement au changement ;
- maintien du potentiel aux technologies et outils.

Ces dispositifs s'attachent dans tous les cas où cela est possible à rapprocher la formation de l'intéressé. Ainsi, lorsque la demande acadé-

mique est suffisante (au-delà de huit personnes souhaitant participer à une même action), et que des contraintes logistiques le permettent, des sessions pourront être organisées localement. Ces actions ne figureront pas au PNP et seront programmées en coordination avec le service. Il n'en reste pas moins que la spécificité de l'informatique, le haut niveau de technicité de ces formations, et le nombre limité de spécialistes par domaine et par service nécessite qu'un grand nombre de ces actions se déroulent chez les prestataires en région parisienne.

LES JOURNÉES TECHNIQUES, LES DISPOSITIFS PHARES DE JANVIER À JUIN 2004

Les journées techniques

Les journées Système et Réseau (J'SR)

90 places : regroupement des ingénieurs système et ingénieurs réseau des académies. Courant juin 2004.

Les Journées des équipes nationales de Développement (J-DEV)

60 places : regroupement des chefs de projets et développeurs des équipes nationales de développement. Courant mars 2004.

Les Journées des équipes nationales de Diffusion (J-DIFF)

60 places : regroupement des chefs de projets et les membres des équipes nationales de diffusion. Courant avril 2004

Les dispositifs phares

DE L'ARCHITECTURE RÉSEAU À L'ARCHITECTURE DE SÉCURITÉ

L'objectif du dispositif

- offrir une vision globale de l'architecture réseau et une bonne connaissance des techniques mises en œuvre, mieux comprendre les concepts et le vocabulaire liés aux architectures réseau et de sécurité,
- renforcer l'offre de formation à destination des catégorie B des équipes informatiques,
- aider ces personnels à la préparation des concours ITRF.

Objectif pédagogique : développer les compétences professionnelles en terme d'architecture réseau pour mieux appréhender les évolutions technologiques et maîtriser l'interaction entre l'architecture technique et l'architecture applicative.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3

Campagne d'inscription : GAIA

Nombre de places : 50 par académie.

Durée moyenne estimée : 4 jours.

Public cible : administrateurs des systèmes d'Informations et techniciens support de niveau 1.

Après les deux premiers modules proposés à toutes les académies dans le cadre du PNP 2003, les modules suivants sont proposés courant 2004 :

- état de l'art des technologies de l'internet (2 jours) ;
- sécurité IP et internet (2 jours) ;
- sécurité Linux (3 jours) ;
- sécurité NT (3 jours) ;
- sécurité du poste de travail (2 jours).

Public cible : personnels des équipes nationales de diffusion.

- État de l'art des technologies de l'internet et sécurité internet (3 jours).

Lieu : dans chaque académie.

Complément d'information : des fiches descriptives sont à votre disposition à l'adresse suivante : <http://www.orion.education.fr/dpma-a3> (rubrique Formation).

SERVEUR LINUX EN EPLE

Objectif du dispositif : accompagner le changement en matière d'infrastructure matériel des EPLE.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA

Nombre de places par session : 12

Durée moyenne estimée : 5 jours.

Lieu : en académie avec possibilité de regrouper certaines académies.

Public cible : équipes informatiques des CRIA.

Complément d'information : des fiches descriptives sont à votre disposition à l'adresse suivante : <http://www.orion.education.fr/dpma-a3> (rubrique Formation).

Modules proposés

- Serveur Linux en EPLE-Horus-Module de base (3 jours)
- Serveur Linux en EPLE-Horus-Module avancé (2 jours)
- Serveur Linux en EPLE-Module : Amon, Sphinx (2 jours)

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA

Complément d'information : des fiches descriptives sont à votre disposition à l'adresse suivante : <http://www.orion.education.fr/dpma-a3> (rubrique Formation).

L'alternative des suites bureautiques, l'offre libre et client léger

Objectif du dispositif : accompagner le changement en matière d'outils bureautiques de l'offre libre dans les académies, cette formation de formateurs permettra d'accompagner les utilisateurs finaux.

Nombre de places par session : 12

Durée moyenne estimée : 5 jours.

Lieu : Paris.

Public cible : responsables bureautiques en académie.

Modules proposés

- Migration à la suite logicielle StarOffice-StarOffice démarrage.
- Migration à la suite logicielle StarOffice-StarWriter / StarCalc / StarDraw et StarImpress.
- Méthodologie de migration vers StarOffice.
- Migration technique vers StarOffice.

Convergence voix données

Objectif du dispositif : acquisition de connaissance sur les technologies Voix-IP et ToIP.

Nombre de places par session : 20 (2 personnes par académie).

Durée : 2 jours.

Lieu : Paris.

Public cible : ingénieurs et techniciens systèmes et réseaux chargés à terme de déployer cette technologie dans les académies.

MAINTIEN DU POTENTIEL AUX TECHNOLOGIES ET OUTILS

Objectif du dispositif : développer les compétences professionnelles et améliorer la maîtrise des outils qui composent les systèmes d'information.

Pilote : bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

Campagne d'inscription : GAIA

Lieu : Paris ou en académie

Complément d'information : des fiches descriptives sont à votre disposition à l'adresse suivante : <http://www.orion.education.fr/dpma-a3> (rubrique Formation).

Module proposé : panorama des bases de données.

Public cible : administrateurs de base de données.

Durée : 1-2 jours.

Nombre de places par session : 12

Module proposé : langages de développement : acquérir les techniques de conception pour le développement d'applications JAVA. Introduction au développement orienté objet, architecture objets distribués, java et java avancé, analyse et conception avec UML, présentation technique XML.

Public cible : équipes de développement des applications nationales.

Durée : de 1 à 5 jours selon le module.

Nombre de places par session : 12

Module proposé : développement d'applications basées sur BEA WebLogic Server.

Public cible : équipes de développement des applications nationales.

Durée : 4 jours par module.

Nombre de places par session : 12

Module proposé : système de sauvegarde Time Navigator (TINA).

Public cible : administrateur système.

Durée : 4-5 jours.

Nombre de places par session : 10 (2 personnes par académie).

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION AUX DISPOSITIFS DU PNP DE LA DPMA

Note technique à l'attention des candidats

Ce programme national de pilotage est constitué de dispositifs qui comprennent chacun un ou plusieurs modules. La candidature se fait sur le dispositif, puis le candidat sélectionne le ou les modules auxquels il souhaite participer.

Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement la sélection des modules obligatoires. C'est notamment le cas des dispositifs ne comprenant qu'un seul module ;

- **facultatifs** : le candidat choisit de participer au(x) module(s) du dispositif qui correspond(ent) à ses attentes ;

- **négociés** : la participation à ce type de module est décidée lors d'un entretien entre le candidat et le responsable de formation. Toutefois, le candidat peut pré-sélectionner le (ou les) modules(s) qu'il demande à suivre.

Les candidatures sont à transmettre au rectorat de l'académie d'exercice, à l'attention du responsable du service académique de la formation des personnels ATOS. Elles sont à établir à l'aide du formulaire joint (une fiche par

candidature et par dispositif).

Ces candidatures doivent être effectuées avant le 10 décembre 2003.

Certains dispositifs ne sont pas ouverts à candidature individuelle. Les listes des personnes à inscrire sont directement arrêtées par le recteur. Les services académiques de formation recueillent l'ensemble des candidatures à partir desquelles le recteur établit une liste hiérarchisée, et fait procéder aux inscriptions sous intranet.

Les listes définitives des participants aux dispositifs de formation du PNP sont arrêtées par la mission de la formation de la DPMA.

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission.

Toute personne dont la candidature à un dispositif de formation du PNP a été retenue et qui ne peut pas y participer, quel que soit le motif, préviendra le service académique de formation le plus tôt possible, afin que l'administration centrale soit en mesure de procéder à son remplacement.

FICHE DE CANDIDATURE À UN DISPOSITIF DU PNP
(une fiche par candidature)

Monsieur Madame Mademoiselle Code établissement (réservé au service académique) :

Formateur OUI NON

Nom : Prénom :

Adresse administrative :
.....
.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax : Mél :

Corps/Grade :

Discipline :

Fonction :

Candidature au dispositif de formation :

Identifiant :

Intitulé :
.....

Dates :

Lieu :

À ne renseigner que pour la candidature à des dispositifs comportant plusieurs modules :

Inscription à tous les modules

ou

au(x) module(s) suivant(s) :

Intitulé :

Intitulé :

Intitulé :

Avis du supérieur hiérarchique :

Note technique à l'attention des services académiques de formation des personnels ATOS

Le candidat doit être inscrit au dispositif choisi. On doit ensuite sélectionner les modules sur lesquels il s'est positionné. Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement la candidature à tous les modules. C'est notamment le cas des dispositifs ne comprenant qu'un seul module.

- **facultatifs** : l'inscription est fonction du choix du candidat.

- **négocié** : l'inscription se fera à l'issue de l'entretien de positionnement qui doit se dérouler lors du 1er module. Toutefois, le candidat peut présélectionner le (ou les) modules(s) qu'il demande à suivre.

Seuls sont ouverts à candidature les dispositifs portant, la mention :

“Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003”.

Attention “sans candidature individuelle” ne signifie pas sans inscription.

Les dispositifs de formation portant la mention “sans candidature individuelle”, font l'objet d'une inscription directe par le service de

formation académique à partir des informations qu'il doit obtenir auprès des services concernés de son académie ou du responsable de formation de la mission de la formation des personnels de la DPMA.

L'inscription des candidats se fait impérativement sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante :

<http://tage.ac-orleans-tours.fr/npnpac>

Seuls les services académiques de formation des personnels de l'éducation nationale peuvent accéder à ce site, grâce au nom d'utilisateur et au mot de passe qui leur ont été communiqués en avril 2000.

Ces références ne doivent pas être diffusées.

L'inscription des candidats se fait sur liste principale limitée au nombre de places offertes à votre académie et qui est affiché sur l'écran.

La date butoir pour chaque campagne d'inscription passée, aucune saisie, modification ou annulation n'est possible. Seule la consultation des candidatures est accessible.

Compte tenu de la parution tardive du PNP, les services académiques de formation ont été prévenus des périodes d'inscription.

INTITULÉ DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION	PÉRIODES D'INSCRIPTION PAR LE SERVICE	PÉRIODES DE CONSULTATION DES CANDIDATURES RETENUES
Candidatures en académie avant le 10 décembre 2003 ou sans candidature individuelle	jusqu'au 15 janvier 2004	À partir du 18 janvier 2004